Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 42 (2005)

Heft: 1630

Erratum: [s.n.]

Autor: Pochon, Charles-F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Conseil fédéral occulte les vrais problèmes

Tertio, la libéralisation en Europe ne rend pas nécessaire une libéralisation à l'intérieur de la Suisse. Puisque nous ne sommes pas membres de l'UE. De plus, il n'existe au demeurant pas d'accord de libre-échange dans le domaine. Au plan pratique, le maintien de la situation actuelle - une organisation essentiellement publique et monopolistique - est tout à fait possible à l'interne, malgré le fait que l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie aient totalement libéralisé le marché.

La question transfrontalière

Des quatre raisons énoncées, seule la question du transit tranfrontalier du courant est vraiment pertinente. Nous devons être eurocompatibles, vu que la Suisse est exportatrice de courant, spécialement aux heures de pointe. Mais cette question est distincte de la libéralisation à l'interne, comme le démontre du reste le Conseil fédéral, en proposant de régler de manière anticipée cette question par une modification séparée de la Loi sur les installations électriques (LIE). Ce choix de priorité montre bien que, des quatre problèmes qu'il énonce, seul celui révélé par la panne en Italie est vraiment grave et nécessite des interventions urgentes, et qu'il peut être résolu sans libéralisation à l'interne.

Pénurie énergétique et énergies renouvelables

Aussi stupéfiant que cela puisse paraître au début du XXI° siècle, le Conseil fédéral omet, dans la liste des problèmes à résoudre, les questions les plus fondamentales, à savoir l'augmentation prévisible du prix de toutes les énergies, la charge pour l'environnement et l'efficacité énergétique.

Sur l'électricité spécifiquement, on observe que la consommation continue de croître, à une vitesse supérieure au PIB. Cela signifie que les mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique n'ont pas été suffisantes. Ce problème est d'autant plus grave pour l'environnement que la part des énergies renouvelables n'a pas progressé au cours des dernières années.

De manière plus large, notre dépendance à l'égard des énergies fossiles représente une épée de Damoclès pour notre économie. La croissance de la demande mondiale de pétrole et de gaz aboutit à une montée durable des prix, car il s'agit de ressources finies. Ce phénomène général ne manquera

pas de se répercuter sur les prix internationaux de l'électricité, car - on l'oublie trop souvent - en Europe, celle-ci est produite pour une part non négligeable avec des carburants fossiles. Si l'on tient encore compte de l'augmentation constante de la consommation électrique, c'est donc très vraisemblablement une pénurie durable qui va s'installer, comme le relèvent les électriciens eux-mêmes. Dans ces conditions, les pays qui auront augmenté leurs capacités de production à partir d'énergies renouve-lables s'en tireront nettement mieux.

Un potentiel énorme

Dans son projet, le Conseil fédéral évoque certes la problématique en ajoutant trois articles à la Loi sur l'énergie. Comme il s'agit de vagues objectifs à atteindre de manière non-contraignante, les organisations écologistes se sont à juste titre insurgées. A l'évidence, l'effort principal devrait porter sur ces questions. Il faut notamment introduire une rémunération constante, dans le temps, des injections de courant propre, pour assurer un cadre stable aux investisseurs.

Il est étonnant qu'economiesuisse n'ait pas soulevé ces problèmes. En effet, l'électricité constitue une ressource fondamentale pour l'économie. D'autre part, les investissements dans les énergies renouvelables et dans l'amélioration énergétique du parc d'appareils représenteraient un formidable coup de fouet pour l'économie. En Allemagne, la nouvelle loi de 2002 sur la promotion des énergies renouvelables a provoqué un boom phénoménal, induisant la création de 130000 emplois.

Indications de prix: En suisse: *prix-electricite.monsieur-prix.ch*

En europe: *epp.eurostat.cec.eu.int/pls/portal* --> *Statistiques en bref* --> *Prix de l'électricité*

Le projet du CF: www.suisse-energie.ch

www.energiestiftung.ch et www.uss.ch

Nous reviendrons la semaine prochaine sur la question des prix et de la libéralisation.

Roger Nordmann est membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national.

La rigueur aveugle

e gros bras qui dirige le Département fédéral de justice et police n'a pas manqué de le relever lors de sa conférence de presse-bilan: si le nombre des requérants d'asile a chuté, c'est grâce à la rigueur de sa politique.

La baisse est en effet substantielle, puisqu'environ 14000 demandes ont été enregistrées l'an passé, le chiffre le plus faible depuis dix-sept ans. On est bien loin des 40000 requêtes annuelles des années nonante.

Cette tendance est générale en Europe et perceptible depuis 2003 déjà. Elle résulte d'abord de l'amélioration de la situation dans les pays dont provenait la majorité des requérants: Bosnie, Kosovo, Turquie. Si les nouveaux foyers de crise ne provoquent pas une migration importante vers la Suisse, c'est que notre pays n'abrite pas déjà des communautés originaires de ces régions. Ainsi les réfugiés afghans choisissent prioritairement l'Autriche et les Russes préfèrent les pays de l'Est européen.

Depuis neuf mois, la Suisse n'accorde plus d'aide sociale lorsque l'entrée en matière est refusée. Il est possible que cette dureté ait dissuadé quelques passeurs. Mais la Hollande, qui a introduit cette mesure avant nous, voit à nouveau augmenter le nombre des demandeurs d'asile. Alors que faire?

Cesser d'avoir peur d'un phénomène somme toute marginal - même si pour 45% des Suisses, l'asile constitue toujours l'un des principaux problèmes (baromètre des préoccupations tenu par Credit Suisse) - et de croire que la rigueur annoncée résoudra quoi que ce soit. Et nous mettre d'accord sur une politique migratoire qui tienne compte de la réalité présente, et surtout à venir, du marché du travail. jd

La citation qui suit a été relevée dans le rapport d'activité 2003-2004 de l'Association de la presse romande au sujet de la multiplication des interdictions publicitaires: «Nous vivons dans une société bien-pensante où les valeurs sont de plus en plus dictées par l'Etat, l'Office fédéral de la santé publique ne se faisant pas faute de pousser dans la même direction.» cfp